

Lettre des représentants Lacoste et Baudot, en mission près de l'armée du Rhin et de la Moselle, concernant la victoire à Spire et aux environs, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794) Jean-Baptiste Lacoste, Marc-Antoine Baudot

## Citer ce document / Cite this document :

Lacoste Jean-Baptiste, Baudot Marc-Antoine. Lettre des représentants Lacoste et Baudot, en mission près de l'armée du Rhin et de la Moselle, concernant la victoire à Spire et aux environs, lors de la séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 120-121;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1961\_num\_83\_1\_35681\_t2\_0120\_0000\_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023



Autre lettre, de Francastel, représentant du Peuple près la même armée. Il envoie au président de la Convention des exemplaires du jugement du trop fameux évêque d'Agra président du conseil supérieur des rebelles de la Vendée, à Chatillon, qui a subi la punition due aux contre-révolutionnaires, le 16 de ce mois. La veille avoit aussi été supplicié un ex-député à l'Assemblée constituante par la ci-devant noblesse d'Anjou, Laplanche, dit Ruillé, qui avoit fait les fonctions de maire ou de président du comité provisoire pendant le séjour des brigands à Angers.

Nombreux applaudissemens, insertion au bulletin & renvoi de ces deux lettres au comité de salut public (1).

[Francastel, repr. près l'armée de l'Ouest; Angers, 17  $niv\hat{o}se$ ] (2)

«Je t'envoie, président, des exemplaires du jugement du trop fameux évêque d'Agra, président du conseil-supérieur des rebelles de la Vendée à Châtillon. Il a subi, hier, la peine due aux contre-révolutionnaires, aux acclamations d'un peuple immense. Au mois de juin précédent il avoit fait son entrée triomphante à Angers avec l'armée catholique, y avoit joui de toutes les prérogatives du pontificat, jusqu'à recourir même à la fourberie de l'apparition du Saint-Esprit (de la Vendée), sous la forme d'un pigeon blanc, pendant la célébration d'une messe archisolemnelle. Plus modeste dans ces derniers temps, et toujours fourbe, il se faisoit passer pour le secrétaire de Lescure, et n'a déclaré sa véritable qualité que quelque temps avant sa condamnation.

La veille, avoit aussi subi son supplice un ex-député à l'assemblée constituante par la cidevant noblesse d'Anjou, Laplanche, dit Ruillé, qui avoit fait les fonctions de maire ou de président du comité provisoire pendant le séjour des brigands à Angers.

Ces contrées, si long-temps déshonorées par les royalistes, se déblayent de plus en plus des décombres aristocratiques, et redeviennent dignes de toute la sollicitude des républicains français; on y applaudit, avec autant d'enthousiasme que dans toutes les autres parties de la France, aux succès rapides et brillans des armées de la Moselle et du Rhin; par-tout se font entendre les cris de vive la république! gloire à ses braves défenseurs!»

FRANCASTEL.

La lecture de cette lettre est très-souvent interrompue par de vifs applaudissemens & des cris de Vive la République, tant par les membres de la Convention que par les citoyens des tribunes.

(1) P.V., XXIX, 72.
(2) AA 42. B<sup>in</sup>, 19 niv.; Débats, n° 476, p. 271; Mon., XIX, 161; M.U., XXXV, 313. Reproduit dans Aulard, Recueil des Actes..., X, 93. Extraits dans J. Mont., n° 58, p. 462; J. Sablier, n° 1064; Ann. patr., n° 374, p. 1681; F.S.P., n° 150; J. Lois, n° 468, p. 3; C. univ., 20 niv., p. 4; Ann. R.F., n° 41; Antiféd., p. 364; Abrév. univ., p. 1496; Batave, p. 1320; J. Fr., n° 472; Audit. nat., n° 473; J. Perlet, p. 315; J. Paris, p. 1505; Mess. soir, n° 509.

53

On lit une autre lettre.

[Lacoste et Baudot, repr. près les armées du Rhin et de la Moselle; Strasbourg, 14 niv. II]

« Nous avons été à Spire [citoyens collègues], comme nous l'avons annoncé dans notre dernière lettre. Les ennemis fuient avec une telle vitesse qu'il est impossible de les rejoindre; mais si les hommes échappent, les magasins restent [Applaudissements]. Les chanoines de Spire ont laissé plus de cent mille pots de vin dans leur cave, le grenier était fourni à proportion; la maison de l'évêque était remplie de fourrages, eau-de-vie et comestibles de toute espèce. Les mesures les plus pressantes sont prises pour transporter toutes ces provisions à Landau. Les métaux qui servaient à la décoration ou à la composition des monuments de la cathédrale ont été également enlevés, les saints délogés, six mille cierges déballés, quelques ciboires et autres instruments de sottise fondus, et les cloches brisées, le tout pour la plus grande gloire de la république.

Les caisses de la ville ont été remises entre les mains du payeur-général; mais elles ont été visitées si souvent qu'il faut peu compter sur cette ressource. La douane était remplie de marchandises de toute espèce, déposées là comme en un lieu de sûreté par les aristocrates français et étrangers; cette prise, de la valeur de 1 million, tournera au profit des défenseurs de la patrie. Les riches habitants du palatinat ont émigré; nous les traitons comme les indignes Français dont ils ont suivi l'exemple. Nos troupes se sont avancées jusqu'à Neustadt et Franckendal.

Les ennemis ont abandonné à Leismersheim 30 000 quintaux de fourrages; à Germersheim 70 tonneaux de farine, 6 000 sacs d'avoine, et 6 000 sacs de légumes secs; à Merckstal 12 000 sacs d'avoine; à Wissembourg 1500 fusils, un grand nombre de malades et de blessés mourants, à qui ils ont arraché inhumainement le peu d'aliments qu'ils venaient de leur distribuer, pour soutenir un instant leur faible existence; à Lauterbourg des munitions de guerre de toute espèce, beaucoup de fusils, un magasin immense de poudre et 30 000 couvertures; sous les glacis du fort Vauban 60 voitures attelées. Le nombre des fusils ramassés de toute part se monte à près de 10 000.

Nous ne comptons point dans l'énumération des prises les petits magasins des particuliers que nous ajoutons néanmoins à la grande masse. Notre attention particulière est fixée en ce moment à remplir les magasins de la république aux dépens de ceux de l'ennemi.

(1) P.V., XXIX, 72-74. Texte original (C 287, pl. (1) F.V., AAIA, 12-14. Texte original (C201, pl. 855, p. 7). Reproduit dans Mon., XIX, 162; Débats, n° 476, p. 272; B¹n, 19 niv.; M.U., XXXV, 315 (Nous lui empruntons les mouvements de séance); J. univ., n° 1508; C. Eg., n° 509, p. 66; F.S.P., n° 150, p. 2; Ann. patr., n° 373, p. 1677; C. univ., 20 niv., p. 3; Batave, p. 1320; Audit. nat., n° 473. Extraits dans J. Lois, n° 468, p. 3; J. Sablier, n° 1064; J. Mont., n° 58, p. 462; Ann. R.F., n° 41; Antiféd., p. 364: Abrén univ. p. 1496: J. Fr. n° 472: J. Perp. 364; Abrév. univ., p. 1496; J. Fr., nº 472; J. Perlet, p. 314; Mess. soir, nº 509. Brève analyse dans Aulard, Recueil des Actes..., X, 58, qui rattache à tort le post-scriptum à une autre lettre.

Les éléments sont d'accord avec nous pour faire la guerre aux traîtres; Le Rhin vient d'engloutir cinq cents émigrés qui fuyaient de Wissembourg pour aller rejoindre l'armée délabrée de Condé. (Applaudisements).

Les officiers municipaux et le commandant de Lauterbourg ont osé nous demander une amnistie pour les habitants de cette ville qui ont suivi les infâmes Autrichiens dans leur fuite. Notre réponse a été de les faire arrêter eux-mêmes, et leur conduite sera examinée de manière à faire connaître aux lâches et aux traîtres qu'ils n'ont que la mort à attendre de la république. (Applaudissements).

Philippe Petit, maréchal-des-logis dans les hussards de la Liberté, qui a tué un prêtre émigré, vous envoie l'argent (1), le calice de ce coquin pour en faire tuer d'autres. On trouve sur tous les chemins des cervelles d'émigrés qu'ils se sont fait sauter eux-mêmes de déses-

poir. Vive la république!»

BAUDOT et LACOSTE.

« P.-S. du 15 nivôse. A l'instant, chers collègues, nous recevons une nouvelle de la plus grande importance; le fameux poste de Kaiserslautern est en notre pouvoir. Vive la république!»

La lecture de cette lettre est très souvent interrompue par de vifs applaudissements et des cris de Vive la République! tant par les membres de la Convention que par les citoyens des tribunes.

Un membre [MERLIN (de Thionville)] observe que, pour anéantir les despotes, il faut leur ôter le moyen de nuire à la République. « Lorsqu'ils ont souillé le territoire de la liberté, ils ont enlevé les vivres, les chevaux, & n'ont laissé au malheureux laboureur qu'un peu de pommes de terre pour vivre. A mesure, a-t-il dit, que les armées républicaines s'avanceront dans le pays ennemi, faisons retirer sur le derrière tout ce qui peut nous servir.»

Il demande le renvoi de la proposition au comité de salut public (2).

MERLIN (de Thionville). Je demande la parole sur la lettre de l'armée du Rhin. Citoyens, si l'année dernière nos succès n'ont été qu'éphémères, si nous avons été repoussés avec autant de promptitude que nos triomphes avaient été étonnants, nous devons l'attribuer sans doute à la perfidie des généraux qui trahissaient alors la république, trop généreuse et trop confiante, et à notre système de philanthropie universelle et cosmopolite. Salus ex inimicis nostris. Recevons une leçon de nos ennemis. Les Prussiens, maîtres d'une partie de notre territoire dans les départements du Rhin et de la Moselle, n'ont rien laissé aux cultivateurs; chevaux, voitures, bestiaux de toute espèce, munitions de bouche et de guerre, ils prirent tout, ils firent même rentrer dans l'intérieur de leurs terres vos ré-

quisitions de citoyens; aujourd'hui, servons-nous des mêmes moyens contre eux, et la liberté règne pour jamais en vainqueur sur les tyrans du monde. Voulons-nous sincèrement être libres; mettons nos ennemis hors d'état de nous ravir encore nos avantages. Eh bien! c'est en leur ravissant les moyens de continuer la guerre que nous y parviendrons; que nos armées s'avancent dans le pays des despotes, prenons leurs villes, j'y consens, mais qu'à l'instant leurs fortifications, leurs casemates, leurs mines aillent effrayer les nues avec leurs ruines; que le Rhin, coulant dans ces abîmes nouveaux, y fasse des lacs qui disent à la tyrannie quelle est notre force et notre politique. A la tête de la France entière, de cette armée de toute la nation appuyée sur ses armes, la Convention nationale défendra de rétablir des fortifications, qui, sans effrayer des hommes libres, peuvent donner des inquiétudes à un peuple qui a le droit de s'en dégager. Je veux être Français, républicain libre et toujours libre; avant de vouloir donner la liberté à d'autres, je veux jouir de la constitution, qui ne peut faire mon bonheur que quand je jouirai de la paix, que quand les lois révolutionnaires ne seront plus indispensables. Je ne suis point Anacharsis, j'aime exclusivement mon pays; qu'il soit heureux avant que nous nous occupions de la politique des autres. Ne vous y trompez pas, mes collègues; façonnés au joug, les habitants de la Germanie préfèrent sa chaîne, son apathie, à la liberté, le calme de la servitude aux orages de la liberté. Il y a peu de patriotes en Allemagne, et leur sort jusqu'ici n'engage pas les autres à se déclarer; l'expérience force ma véracité à vous tenir ce langage. Soyons heureux chez nous, c'est le moyen de révolutionner les autres peuples en leur faisant envier notre sort.

Je crois donc que notre système actuel doit être celui-ci: rentrons tous ce qui peut servir à nos ennemis dans l'intérieur de la république, chevaux, bestiaux, fer, or, argent, munitions de bouche et de guerre, que tout cela vienne nous servir à prendre les citadelles de nos ennemis; faisons sauter leurs fortifications autour de nous; défendons-leur de les rétablir; restons fermes sous nos armes et sur nos charrues; jouissons de nos avantages, du bonheur et de la constitution; et si l'on ose nous troubler, alors nous porterons le fer et la flamme jusque sur les trônes, parce que rien ne pourra nous arrêter. Attenter à la liberté d'un peuple est le plus grand des forfaits: le fer et le feu sont donc le moyen juste de punir les coupables; les peuples s'en plaindront, eh bien! qu'ils abattent leurs rois! Je demande que chacun de nous médite ces observations; et si l'on nous propose d'étendre le territoire de la république, que l'on soit en état d'en faire de nouvelles. Au surplus, j'approuve la conduite de mes collègues Lacoste et Baudot, et je demande le renvoi de leur lettre au comité de salut public. Je désire qu'il approuve mes réflexions et que telle soit sa politique. Je le répète, mon expérience me dit que c'est la seule sûre et la seule capable d'amener le bonheur et la paix publique. (1)

(1) Mon., XIX, 162. Mention ou extraits dans Débats, n° 476, p. 273; C. univ., 21 niv., p. 3; J. Lois, n° 468; J. Sablier, n° 1064; M.U., XXXV, 316; C. Eg., n° 509, p. 68; Abrév. univ., p. 1499; Batave, p. 1323; J. Fr., n° 472; J. Perlet, p. 315; J. Paris, p. 1506; Mess. soir, no 509.

<sup>(1)</sup> P.V., XXIX, 105.
(2) P.V., XXIX, 74. Minute de la main de Merlin (C 287, pl. 855, p. 8). Copie dans AF<sub>II</sub> 28, pl. 226, p. 61. (Cette copie comporte les variantes suivantes: ligne 2: «ôter tous les moyens de nous nuire; il faut faire ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont souillé le sol de la Liberté»; ligne 5: «vivre à mesure, a-t-il dit, que les armées...»; ligne 6: «les derrières »).